

Mille fois «non» au projet éolien de Vonêche

L'enquête publique se termine, les avis négatifs s'empilent

Hier, 1059 signatures contre le projet éolien de Vonêche ont été déposées.

Emmanuel WILPUTTE

Vendredi matin, l'administration communale de Beauraing avait déjà reçu 125 courriers d'opposition au projet éolien de Vonêche. De quoi alimenter le dossier d'enquête publique, qui sera clôturé mercredi prochain. A 11 heures, la farde s'est considérablement épaissie, lorsque le bourgmestre en personne a reçu une délégation de citoyens, porteurs de 1059 signatures supplémentaires. Jean-Claude Maene (PS) a signé l'accusé de réception, tout en écoutant les griefs des opposants. Rappelons que l'ASBL «Vents d'Houyet» souhaite installer à Vonêche 5 éoliennes, ce serait en cas de feu vert des autorités les premières érigées sur le territoire beaurinois. Les plaignants étaient «encadrés» par des représentants de l'association «Vent de raison», mais ces derniers n'ont pas eu droit à la parole. Le bourgmestre voulait entendre en priorité les villageois concernés : *«En collège, dans ce dossier, nous avons annoncé que nous serions à l'écoute de la vox populi, je constate que ce projet ne rencontre pas l'assentiment de la population. Je ne préjuge pas de notre avis, mais...»*. A entendre les commentaires mayoraux, il serait étonnant que l'exécutif beaurinois rende un avis favorable. La grande majorité des pétitionnaires provient de Vonêche et des villages environnants : Froidfontaine, Honnay, Thanville, Wancennes, Sevry, Javingue. Cela représenterait, selon les intéressés, 80 % de la population riveraine, dont une trentaine de propriétaires terriens.



Éda Philippe Berger 418044

Impressionné par la mobilisation

L'opposition est impressionnante, elle est soutenue par les arguments de l'ASBL «Vent de raison», qui conteste point par point l'étude d'incidence rentrée avec le projet. En substance, le site ne serait pas adapté. Il est question de balafre en zone paysagère de très haute valeur, de surévaluation du potentiel éolien, de risque pour les oiseaux migrateurs etc. La parfaite contre-argumentation de celle avancée par «Vents d'Houyet», le promoteur éolien. Outre le plaidoyer «technique», c'est surtout l'intense mobilisation citoyenne qui semble impressionner le bourgmestre Maene. Il séduit l'assemblée tout ouïe lorsqu'il rappelle un précédent projet éolien sur le territoire communal, il y a quelques années. Il concernait Honnay, le collège avait rendu un avis négatif. L'homme politique note que le parc imaginé à l'époque par Electrabel, *«ressemblait très fort à celui-ci»*. Le mayor en remet une couche en rappelant qu'il souhaiterait, tout comme la plupart des élus communaux, *«une étude globale du potentiel éolien sur le territoire de Beauraing»*. *«On l'attend toujours»*, dit le socialiste, se réjouissant de l'attitude des pétitionnaires : *«J'entends que vous n'êtes pas nécessairement opposés à l'énergie éolienne, mais que vous estimez le site de Vonêche inadapté»*. La rencontre à l'hôtel de ville n'aurait pu mieux se passer pour la délégation citoyenne, le mayor rappelant une remarque déjà faite par ses soins aux responsables de Vents d'Houyet : *«Je me suis étonné qu'un tel investissement, 3,5 millions d'euros par éolienne, n'amène aucune retombée en matière d'emploi sur la commune»*.